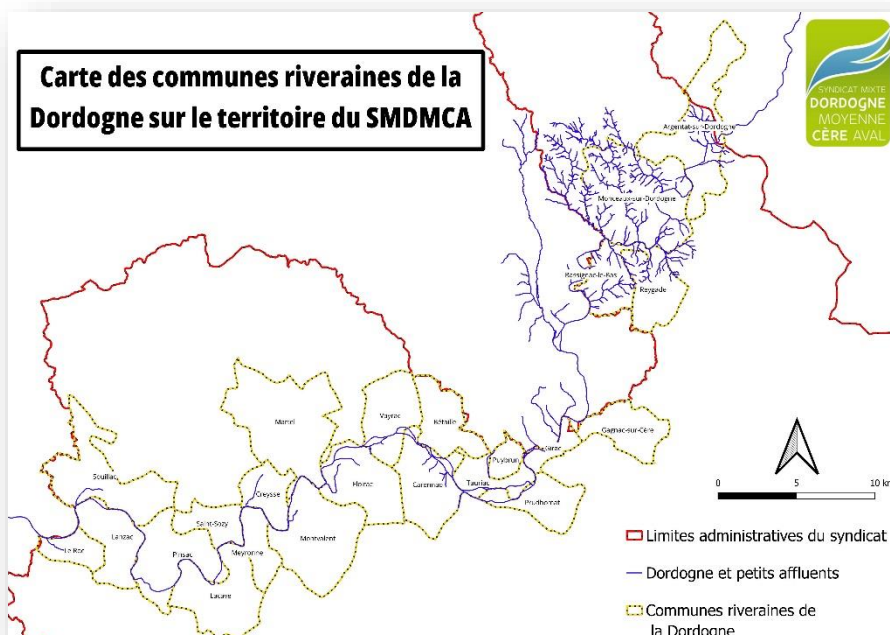


Dans le cadre de la compétence **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations (**GEMAPI**) le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (dont font parties la CC Xaintrie Val' Dordogne), réalise un **diagnostic sur le bassin versant de la Dordogne en aval du Barrage du Sablier**. Ce diagnostic servira de base à l'**élaboration d'un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)**, proposant un programme d'action (travaux, étude, gestion, communication, etc.) sur 10 années. Un PPG a pour objectif la **mise en place d'une gestion globale et concertée** à l'échelle d'un bassin versant (les cours d'eau et leurs aires d'alimentation), contribuant à **l'atteinte ou la préservation du bon état** des cours d'eau imposée par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).



Une phase d'état des lieux de terrain est nécessaire pour l'établissement de ce diagnostic, c'est pourquoi **les agents et ou stagiaires du syndicat seront amenés à parcourir les différents cours d'eau du bassin versant de la Dordogne**, à passer sur des propriétés privées (hors parcs et jardins clos) et à circuler en bateau à moteur sur la Dordogne. Ils seront équipés d'un appareil photo et d'une tablette GPS pour réaliser les différents relevés.

Les prospections seront réalisées sur les communes de :

Argentat-sur-Dordogne, Bassignac-le-Bas, Monceaux-sur-Dordogne, Reygade, Gagnac-sur-Cère, Girac, Prudhomat, Puybrun, Tauriac, Bétaille, Carennac, Vayrac, Floirac, Montvalent, Creysse, Martel, Saint-Sozy, Meyronne, Lacave, Pinsac, Lanzaç, Souillac et Le Roc.

Les relevés se dérouleront sur les **années 2024 et 2025**.

Les agents du syndicat restent à votre disposition pour tout complément d'information.